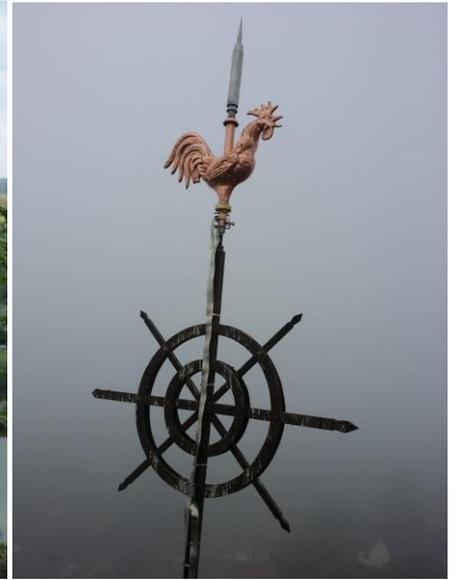


**F
R
I
S
E**



4ème Bulletin d'information – 2018



Chers concitoyens et amis de Frise

L'année 2017 fut une année de surprises avec un climat chaud, sec et pour finir, une année très pluvieuse. L'équilibre climatique change ! La campagne politique a connu des bouleversements et l'élection présidentielle fut mouvementée. Quant aux législatives, notre député Stéphane Demilly assure la confiance.

C'est ainsi et il faut s'adapter. J'espère que notre pays et notre nouvelle région Hauts-de-France retrouvent de la confiance et de l'espoir.

Pour notre village, nous avons le souci de maintenir la propreté et le fleurissement. D'ailleurs, Frise a obtenu le prix d'honneur pour le Concours des Villages Fleuris. Merci à Thibaut et à Marie-Claude Richard.

Comme vous l'avez peut-être remarqué, les plafonds de la salle des votes et quelques plaques ont été changés dans la grande salle. Au niveau de l'église, la mise aux normes contre la foudre a été réalisée et nous avons changé le coq. Ce chantier spectaculaire nous a permis de nous réunir dans l'église pour la cérémonie de la bénédiction du coq et la mise en retraite bien méritée de l'ancien après 90 ans de présence sur le clocher.

Le carrefour a été refait après de difficiles négociations avec Verdi et Eurovia. Le dépôt de déchets verts a été réaménagé. Nous avons toujours des soucis au niveau des containers. Je rappelle que les déchets autres que ménagers ne sont pas acceptés et qu'il y a une déchetterie à Bray-sur-Somme. Les cartes sont disponibles en mairie.

Nous avons procédé à une division parcellaire à la Montagne où il y a trois chalets et nous avons mis en vente les terrains dont un à Madame Dubois où la cession est actée. Un autre terrain est en cours de vente et le troisième va suivre.

Nous avons signé en novembre un bail avec le Conservatoire d'Espaces Naturels avec une extension au Belvédère. Nous avons une décision à prendre sur la conformité électrique de l'église et au sujet de l'horloge. L'écoulement des eaux usées dans la cuisine devra également faire l'objet d'une discussion en prévision de travaux. Des travaux de peinture seront également à prévoir à la mairie.

En ce qui concerne le personnel, Guillaume a terminé son contrat d'apprentissage et a obtenu son examen. Je lui souhaite de trouver du travail en CDI. Merci à Guillaume.

Thibaut a vu son contrat renouvelé sauf que nous ne bénéficions plus du dispositif des contrats aidés et nous avons par conséquent une charge de main d'œuvre de 15 000€ par an en plus.

La suppression des contrats aidés ne nous permet pas de reprendre un apprenti. C'est dommage pour la MFR qui a besoin de placer des jeunes en alternance. Nous avons fait le choix d'être solidaire avec cette école. Les jeunes ont besoin d'être aidés.

Julien, notre secrétaire, est toujours efficace avec de la disponibilité pour vous tous. En plus du travail au quotidien, un travail d'archivage va être entrepris au grenier de la mairie. Des étagères vont être aménagées avec Thibaut. Des panneaux seront réalisés pour les lots dans les étangs, en complément de plans et de la réglementation. Merci à Julien et Thibaut pour leur dévouement.

Sur le plan des étangs, après une mauvaise passe depuis plus de deux ans, on refait de bonnes pêches. Après une série de résiliations sur les grands lots, des nouveaux baux ont été contractés. Il reste une hutte à louer.

Nous avons procédé à des réunions avec les pêcheurs pour finaliser les baux. Ce n'est pas simple.

J'espère que nous arriverons à gérer au mieux cette situation. Le rempoissonnement se fait toujours dans de bonnes conditions ; les actionnaires apprécient ce moment de convivialité et c'est l'occasion de faire le point et de communiquer.

Pour le curage, les choses avancent. Je souhaite qu'enfin 2018 soit le point de démarrage de ce chantier indispensable pour l'avenir de notre commune.

Les comptes de la commune sont en équilibre malgré la hausse des frais de personnel et le décalage des échéances de baux de pêche dans le temps. Tout cela devrait revenir dans la normalité mais il reste des petits lots à louer. Ce n'est pas faute de susciter l'intérêt des pêcheurs mais l'envasement fait reculer les amateurs sans omettre les moyens financiers des gens qui s'amenuisent. Cette donnée est à prendre en considération.

Pour les manifestations, les activités de la commune et du Comité des Fêtes ont été une réussite.

La réderie a permis d'organiser une sortie au parc Asterix. Les divers rassemblements qu'ont été le concours de pêche à la truite, la venue de l'Hydroplane avec l'animation culturelle, le repas des aînés avec, malheureusement, l'absence de personnes malades, le repas de solidarité pour les sinistrés de l'ouragan IRMA me permettent de dire « bravo ».

Bravo et merci à tous ceux qui œuvrent pour qu'il se passe des choses et pour mettre de la vie dans notre village. Il s'avère aujourd'hui que tous les bénévoles prennent de l'âge et qu'il serait bon que de plus jeunes viennent rejoindre l'équipe du comité, pour que notre village et ses habitants continuent de proposer ces manifestations afin d'exprimer la vie sociale dans nos petites localités. Bien sûr, il faut donner de soi !

J'attire votre attention sur le fait que l'année 2018 marque la fin du Centenaire. Nous avons prévu des rendez-vous importants qui demandent de la participation et de l'adhésion. Bien sûr, nous sommes dans une année du Centenaire de la Libération et la fin de la Grande Guerre, ce qui suppose une dimension festive.

De plus, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie projette d'organiser au Belvédère des journées thématiques sur la mémoire, la culture d'hier et d'aujourd'hui par le biais d'expositions. Vous aurez toutes les données dans le bulletin municipal et dans le journal des manifestations et des festivités de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ainsi que dans le Courrier Picard.

En clôturant ce chapitre, je tiens à remercier la présidente Martine Duchateau et toute l'équipe qui s'est impliquée pour toutes ces réalisations. Pour Pâques et la location de la salle des fêtes, j'adresse un grand merci à Jennifer et à Christine.

Cette année 2017 a été marquée par le départ de Madame Solange Hoguet, le départ brutal de Monsieur Bernard Decroix, de Madame Jacqueline Genest, de Madame Marie-Thérèse Decroix et de la doyenne du village, Madame Isabelle Decroix. Difficile de fêter Noël dans des conditions normales.

Mais la vie reprend le dessus et nous avons la chance d'avoir eu la naissance d'une petite Juliana Fontaine. Un nouvel habitant nous a également rejoint ; Monsieur Cergnul à qui je souhaite la bienvenue.

Je dois ensuite vous parler du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Suite à la loi NOTRe, les communes devaient délibérer et valider en décembre l'arrêté projet du PLUi.

Le Conseil Municipal ne l'a pas validé considérant que le périmètre communal dédié à la construction était insuffisant compte tenu des projets identifiés et de l'attrait touristique local. Si l'arrêté projet du PLUi est validé au niveau du Pays du Coquelicot, il y aura une enquête publique et chacun pourra, en ce qui le concerne, s'exprimer.

Enfin, il me reste à remercier l'ensemble du Conseil Municipal qui s'en va sur sa cinquième année avec, je pense, toujours le souci et le désir que notre village aille bien et soit bien géré. Merci à vous tous.

Pour terminer 2017 et commencer 2018, je vous présente, avec le Conseil, mes meilleurs vœux de santé, de joie, de prospérité, de réussite dans vos projets.

Je vous remercie.

Michel RANDJIA

Cérémonie des vœux – 28/01/2018





Vos élus



Michel RANDJIA	Maire
Bernard LENGLET	Premier adjoint
Marie-Claude RICHARD	Deuxième adjointe
Christine MASSON	Troisième adjointe
Michel KOWALSKI	Conseiller
Jennifer LIMON	Conseillère
Guillaume MOREL	Conseiller
Jacky PILLE	Conseiller
Gilles SAVREUX	Conseiller

Informations utiles

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi : de 14h à 16h

Vendredi : 10h à 11h

Samedi : de 10h à 11h (Permanence de Monsieur le Maire)

Tarifs pour la location de la salle des fêtes

Pour les habitants de Frise

Pour les non-résidents

Printemps-Eté : 160€

Printemps-Eté : 200€

Automne-Hiver : 200€

Automne-Hiver : 240€

Capacité maximale approximative de la salle : 80 personnes

Nombre de locations en 2017: 4

Nous adressons des remerciements chaleureux à Madame Limon pour sa disponibilité pour les locations de la salle des fêtes tout au long de l'année.

Informations pratiques

Calendrier de tri de l'année 2018

IZI'TRI 2018

Calendrier des collectes

FRISE

Sacs jaunes

ATTENTION, pas de ramassage (ni rattrapage) les jours fériés

JANVIER	8	22	
FÉVRIER	5	19	
MARS	5	19	
AVRIL	16	30	
MAI	14	28	
JUIN	11	25	
JUILLET	9	23	
AOÛT	6	20	
SEPTEMBRE	3	17	
OCTOBRE	1	15	29
NOVEMBRE	12	26	
DÉCEMBRE	10	24	



Les CARTONS BRUNS sont à déposer PLIÉS à côté du sac ou à la déchèterie.
PAS BESOIN de LAVER les emballages, je les VIDE correctement.

Ordures ménagères



COLLECTE **MARDI**

Rattrapage des jours fériés :
les samedis : 28 AVRIL - 5 MAI
22 DÉCEMBRE - 29 DÉCEMBRE

Objets encombrants



12 AVRIL

11 OCTOBRE

N'HÉSITÉZ PAS À VOUS RENDRE À LA DÉCHÈTERIE POUR VOS GROS VOLUMES (MEUBLE, CANAPÉ, PALETTE BOIS...)

Conteneur verre



ON NE MET PAS : les couvercles et bouchons.
Pas besoin de LAVER les emballages, je les VIDE correctement.

Le RAMASSAGE SE DÉROULE LE MATIN TRÈS TÔT, MERCI DE SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AU SOIR.

Conteneur Papier



ON NE MET PAS : Papiers MOUILLÉS ou SOUILLÉS, essuie-tout, classeurs.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LES COLLECTES, LES HORAIRES DE DÉCHÈTERIES ET LES NEWS SUR LE www.paysducoquelicot.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT - 6 RUE EMILE ZOLA - 80300 ALBERT
Tél. : 03.22.64.10.30 - comdecom@paysducoquelicot.com



Site internet

Le site internet de la commune lancé en mai 2016 connaît une bonne fréquentation et permet notamment de promouvoir nos lots de pêche et d'orienter les amateurs sur des informations pratiques.

Adresse du site : www.commune-frise.fr

Quelques nouveautés font leur apparition dans le temps en fonction des opportunités et des attentes. Vous retrouverez par exemple des extraits vidéos de reportages où le village et notamment son patrimoine est mis en avant. Un livre d'or a aussi été intégré au site pour recueillir les témoignages.

Cet outil est aussi le vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à partager vos clichés de la commune pour une mise en ligne.

Par ailleurs, la commune est toujours à la recherche d'un logo. Nous demeurons à l'écoute de vos propositions.

Statistiques du site internet arrêtées à la date du 15 janvier 2018

Nombre de visiteurs: 1870

Nombre de pages visitées: 7522

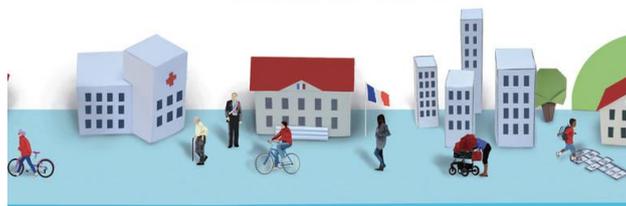
Pourcentage de visites en version mobile: 9%

Déchets verts



L'enlèvement des déchets verts a été effectué au dépôt de la commune. Nous rappelons que les pelouses doivent être déposées sans plastique. De plus, le dépôt de déchets verts est strictement réservé aux résidents de la commune. Les contrevenants à cette règle pourront être poursuivis.

Recensement de la population



Le recensement de la population a lieu du 18 janvier au 17 février 2018 pour la commune de Frise. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les cinq ans depuis 2004.

Julien, notre secrétaire a été nommé coordonateur communal et agent recenseur pour cette campagne.

La méthode préconisée est la réponse par internet avec des codes d'accès. C'est simple, c'est rapide et c'est écologique.

Julien se tient à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Le recensement est obligatoire. Il sert à déterminer le nombre d'habitants et le nombre de logement notamment pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement que perçoivent les communes ainsi qu'à des fins statistiques pour l'INSEE.

Le cimetière

Des pancartes ont été disposées lors de l'année 2017 sur les tombes réputées en état d'abandon. Les familles ont été invitées à se rapprocher de la mairie afin d'attester du maintien des concessions.

À titre de rappel et ce, depuis le 1er mars 2016, les concessions sont accordées nominativement en fonction des emplacements disponibles sur le plan du cimetière. Le concessionnaire doit également procéder à la réalisation des travaux afférents à sa concession dans un délai d'un an à compter de la date d'enregistrement en mairie.



Concours des villes et villages fleuris du Pays du Coquelicot



Le Pays du Coquelicot, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, organise chaque année le « **Concours des Villes, et Villages Fleuris** ».

L'objet du concours est de récompenser les actions menées en faveur du cadre de vie et du fleurissement des communes.

Cette année, la commune de Frise a obtenu le 1^{er} Prix d'Honneur.

Merci à Madame Richard pour son investissement dans le cadre de ce concours.

Enigme du bulletin 2017 – Réponse

Suite à la parution du bulletin municipal en début d'année 2017, nous vous avons sollicité dans le cadre d'un jeu. En effet, un élément n'aurait pas dû apparaître.

Une bouteille de champagne était mise en jeu pour ceux et celles qui auraient trouvé la bonne réponse. Il se trouve que malgré une bonne participation des habitants, nous n'avons pas eu d'heureux gagnant.

La photographie en question se trouvait en page 8 dans le thème de la cérémonie du 1^{er} juillet 2016 à Thiépvil.

La photo en bas à droite, prise lors d'un autre rassemblement, représente des jeeps de la Seconde Guerre Mondiale et non de la Première.



AFDI (Agriculteurs Français et Développement International)



AFDI soutient les agricultures familiales, accompagne des organisations paysannes des pays en développement et sensibilise le monde agricole français au développement international.

Monsieur le Maire a reçu à Frise au printemps, dans le cadre de ses responsabilités au sein d'AFDI Hauts-de-France, Madame Yaovi, agricultrice togolaise et responsable de 3000 petits producteurs, dans le cadre d'un partenariat international.

Compte administratif de l'exercice 2016

Au niveau budgétaire, la commune parvient à dégager constamment un résultat global positif pour chaque exercice (fonctionnement et investissement).

Pour l'année 2016, le compte administratif a été présenté et voté le 31 mars 2017 dont les résultats sont les suivants:

Section de fonctionnement

Dépenses: 127 307,55 €

Recettes: 168 840,09 €

Résultat: 41 532,54 €

Section d'investissement

Dépenses : 39 543,03 €

Recettes : 39 391,31 €

Résultat : - 151,72 €

Evolution pluriannuelle (2014-2016)

	2014	2015	2016
Dépenses de fonctionnement	129 133,56 €	153 477,16 €	127 307,55 €
Recettes de fonctionnement	161 472,29 €	170 431,30 €	168 840,09 €
Résultat de fonctionnement	32 338,73 €	16 954,14 €	41 532,54 €
Dépenses d'investissement	19 441,50 €	91 761,47 €	39 543,03 €
Recettes d'investissement	56 943,28 €	84 796,93 €	39 391,31 €
Résultat d'investissement	37 501,78 €	-6 964,54 €	-151,72 €
Résultat global	69 840,51 €	9 989,60 €	41 380,82 €

En attente du vote du Compte Administratif 2017 qui aura lieu avant le 15 avril 2018, les premières tendances indiquent un résultat de fonctionnement inférieur à celui de 2016 avec la combinaison de la baisse observée des produits issus de la pêche pour cet exercice et la requalification du contrat de l'employé communal qui ne permet plus de percevoir d'aide de l'Etat (requalification en contrat de droit public).

Le résultat de fonctionnement sera vraisemblablement supérieur à celui de 2015.

En investissement, un résultat positif est prévu.

Vote des taux d'imposition 2017

Lors de la séance de Conseil Municipal du 1^{er} avril 2016, il avait été convenu de procéder à l'augmentation des taux de fiscalité directe locale à hauteur de 7% par an pendant 3 ans. Cette augmentation vient compenser partiellement la baisse des dotations de l'Etat qui est constante depuis 2013. Les taux pour 2017 ont donc été fixés de la manière suivante:

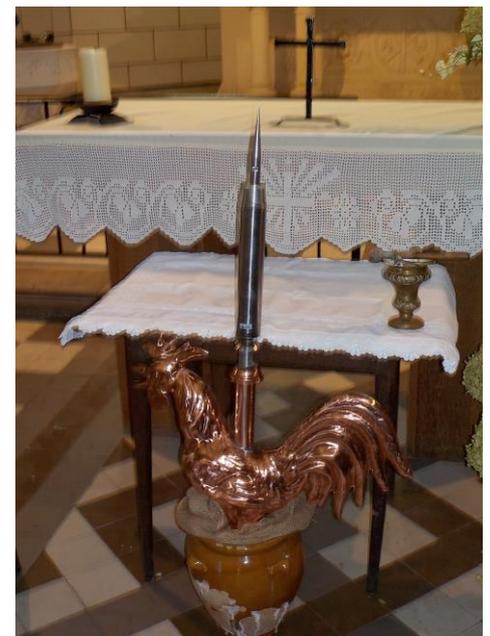
- Taxe d'habitation : **3,81 %** (Moyenne nationale de la strate : 9,85%)
- Taxe foncière (bâti) : **5,62 %** (Moyenne nationale de la strate : 13,44%)
- Taxe foncière (non bâti) : **10,09 %** (Moyenne nationale de la strate : 36,36%)

Travaux de l'année 2017

L'année 2017 peut être considérée comme une année de transition en ce qui concerne les travaux.

Le principal chantier de l'année a été la mise aux normes de l'Eglise au niveau de la protection contre la foudre pour un montant de 16 185,60€ TTC. L'entreprise Huchez a réalisé cet ouvrage du 23 au 27 octobre 2017. Le Conseil Départemental a accordé une subvention à hauteur de 30% du montant H.T. Cette subvention sera perçue dans le courant de l'année 2018.

La porte du logement communal, les dalles du plafond de la salle des fêtes et de la salle de vote ont également été changées.



Travaux de mise aux normes de protection contre la foudre et la bénédiction du coq (25/10/2017)



Venue de l'Hydroplane à Frise



Les 24 et 25 juillet 2017, l'Association Anti-Stress proposait aux habitants de Frise, la visite de l'Hydroplane ; péniche sur laquelle culmine un ballon gonflable de 7m de diamètre.

L'Hydroplane est un musée flottant itinérant à bord duquel il était proposé aux spectateurs une visite commentée toutes les 20 à 30 minutes. Les comédiens racontaient la vie de Marthe Auvelin qui a étudié les flux hydrauliques et les masses d'air. Le spectacle a été très bien accueilli par la population. Le reportage vidéo du journal régional de France 3 Hauts-de-France est visionnable sur notre site.

Festivités et rassemblements

Nous renouvelons cette année encore nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé aux diverses manifestations et qui ont répondu favorablement à nos invitations; à ceux qui dans l'ombre ont donné un coup de main aux bénévoles du Comité des Fêtes.

Au nom de tous, nous tenons à remercier également Madame Masson et Madame Limon pour l'organisation de la collecte d'informations et de la distribution des jouets de Noël et des chocolats offerts par la commune aux enfants de Frise ainsi que dans le cadre des festivités de Pâques.

Nous comptons sur votre présence pour les prochaines manifestations.

MERCI.



Réderie



Sortie au Parc Asterix



Cérémonie du 11 Novembre



Concours de pêche



Spectacle de Noël



Le samedi 8 juillet 2017, en l'église de Frise, se produisait la chorale Yann's Voices.

Devant la trentaine de choristes provenant des villages environnants (Suzanne, Cappy, Bray-sur-Somme...), une centaine de personnes a répondu présent pour cette manifestation proposée gracieusement par la municipalité où furent interprétés les tubes d'hier et d'aujourd'hui.

Merci à Madame Caillet, responsable de la chorale, au chef de chœur Yann Royez, aux choristes et aux auditeurs pour ce bon moment.

**Concert de la Chorale
YANN'S VOICES**

Répertoire varié de chansons de 1980 à nos jours: Muse, Gaëtan Roussel, Céline Dion, Axel Bauer, Michel Fugain, Alain Souchon, Claude François, Dave, Michel Sardou, Mike Brant, Nick Kamen ...

Chef de chœur: Yann Royez



Frise Église Saint Pierre
Samedi 8 juillet 2017 à 20h30
Entrée gratuite

Concert de la Chorale Yann's Voices



Repas festifs



Le rempoissonnement s'est déroulé le samedi 2 décembre 2017.

La fourniture en poissons s'établit comme suit :

- **400 kg de carpes**
- **200 kg de tanches**
- **500 kg de gardons**
- **180 kg de brochets**

La commande de 2016 a été reconduite pour cette année.

Rempoissonnement 2017

Manifestations du Centenaire en 2018

La municipalité en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie prévoit une série de manifestations dans le cadre du Centenaire de la fin de la Grande Guerre dont voici le calendrier prévisionnel :

8 février 2018 – Chantier Nature avec le BTS Gestion et Protection de la nature du Lycée agro-environnemental d'Arras

Début mars 2018 – Chantier Nature Grand Public dans le cadre de l'évènement « Hauts-de-France Propres »

7 avril 2018 – Sortie Histoire

5 et 6 mai 2018 – Week-end « Blaise et la Guerre »

12 mai 2018 – Sortie littéraire en partenariat avec l'Historial de Péronne

9 juin 2018 – Sortie Nature

Du 21 au 29 juillet 2018 – Installation artistique et conférence sur l'évolution des paysages

Du 15 août au 9 septembre 2018 – Exposition d'archives photographiques sur site

9 septembre 2018 – Concert de l'Harmonie Saint-Pierre

Du 14 au 21 septembre 2018 – Sortie sensorielle (Light Painting)

Mi-octobre (date à préciser) – Le Jour de la Nuit (sortie grand public)

10 novembre 2018 – Projection d'un film et clôture de l'évènement

11 novembre 2018 – Repas campagnard organisé par la municipalité en costumes d'époque

Manifestations festives 2018 :

Courant mai (sous réserve) : Concours de pêche

15 juillet 2018 : Réderie – Fête Locale

25 novembre 2018 : Repas des Aînés

9 décembre 2018 : Spectacle de Noël

Nos joies

13/12/2017 – Juliana FONTAINE

Nos peines

Mme HOGUET Solange – 01/07/1939 – 26/02/2017

Mme DECROIX Marie Thérèse – 06/05/1930 – 13/12/2017

M. DECROIX Bernard – 31/10/1957 – 31/08/2017

Mme DECROIX Isabelle – 20/01/1922 – 20/12/2017

Mme GENEST Jacqueline – 03/03/1931 – 19/12/2017

Frise en images

